RECHERCHES SUR LA METROLOGIE DES EMISSIONS D'ARGENT DE MARSEILLE DU IVe AU Ier SIECLE av. J.–C.

CLAUDE BRENOT

Dans leur étude consacrée aux systèmes mètrologique des monnayages de Gaule méridionale et d'Espagne. J.– Cl. Richard et L. Villaronga[1], conscients de n'avoir pu résoudre tous les problèmes soulevés chemin faisant, préviennent leurs lecteurs d'entrée de jeu, que l'exposé des résultats de leurs recherches est à leurs yeux plus "une invitation à poursuivre l'enquête plutôt qu'un bilan définitif"[2]. Répondant à ce voeu, nous voudrions ici revenir plus en détails sur un point de cette vaste étude, en nous arrêtant sur un seul chapitre de l'histoire monétaire de Marseille, celui de l'argent du IVe au Ier siècle avant notre ère, laissant résolument de côté aussi bien le bronze que l'argent lui-même, des origines au Ve siècle[3]. Notre propos se bornera donc ici à étudier les variations pondérales de l'obole en fonction de la classification que l'on peut tenter de proposer pour les nombreuses émissions connues pour cette monnaie, et à mettre les différentes phases métrologiques de cette division en rapport avec les freppes de drachmes lourdes et légères.

La drachme

La pièce créée durant la première moitié du IVe siècle, dite *drachme lourde,* porte au droit une tête d'Artémis fortement influencée par les modèles syracusains et au revers un lion directement emprunté au didrachme de Vélia. L'excellente qualité de la gravure des coins, le soin apporté à la fabrication des flans, tout autant que le petit nombre d'exemplaires connues, tout désigne cette monnaie comme témoin d'une frappe exceptionnelle, qui ne connut que peu d'émissions, sans doute de faible volume et sûrement de courte durée. L'hypothèse de la lente dégénérescence pondérale de cette pièce aboutissant à la drachme légère[4] est infirmée par ce que l'on sait aujourd'hui du contenu métallique franchement différencié de ces deux monnaies[5], mais elle ne résiste pas davantage à une étude métrologique minutieuse fondée sur un classement par séries rigoureuses.

Les drachmes dites légères se répartissent en trois groupes:

1) Un groupe avec la légende grécque MASSA, reprenant les types de droit et de revers des drachmes lourdes, se subdivisant lui-même en quatre séries successives, définies par l'apparition du carquois derrière la nuque d'Artémis, puis par celle, au revers, de différents qui peuvent être soit des symboles soit des lettres.

2) Un groupe avec la légende grécque MASSA-LIETON, se subdivisant à son tour en trois séries, selon le même type de critères que le groupe précédent: modifications iconographiques, par exemple substitution du buste à la tête d'Artémis, ou modification des systèmes de différents.

3) Un dernier groupe revenant à la légende grecque MASSA, se subdivisant enfin lui aussi en quatre séries succesives.

Au total onze séries peuvent donc être ainsi individualisées.

La lecture du tableau suivant n° 1 montre que le poids moyen de la piece légère se situe de façon stable autour de 2,65 g alors que celui de la drachme lourde est de 3.75 g sans qu'il existe aucun échelon intermédiaire permettant de supposer un affaiblissement pondéral progressif, assurant un passage insensible de la pièce lourde à la pièce légère. De fait il s'agit de deux monnaies bien distinctes, appartenant à deux systèmes bien distincts, ayant eu l'une et l'autre leurs divisions: hémidrachme et obole pour la première, diobole et obole pour la seconde. (Tableau I).

L'obole

La grande difficulté que présente l'étude de cette pièce est due à l'immobilisation quasi complète de son type.

Elle porte en effet au revers une roue à quatre rayons, cantonnée des lettres M et A dont il semble bien qu'il ne faille pas prendre les variantes de graphie — extrémités des lettres bouletées ou non, A à barre droite ou brisée — pour autre chose que des fantaisies de graveurs sans aucune signification chronologique[6].

Le droit est occupé par une tête juvénile dérivée de celle qui, au Ve siècle, était accompagnée de la légende grecque LAKYDON, et qu'une corne taurine sur le front désigne comme divinité des eaux. Quelques variantes, intervenant dans la représentation ou dans le style d'exécution de cet unique type de droit, rendent possible l'établissement de groupes distincts sur lesquels tenter une étude métrologique, analogue à celle faite sur les drachmes. Ces groupes répondent aux caractéristiques suivantes:

1) Tête imberbe à gauche, cheveux bouclés; une minuscule corne, rappelant celle du Lacydon, pointe sur le front; bon style; coins bien centrés.

2) La même tête à gauche mais avec des favoris.

3) La même tête avec des favoris mais tournée à droite.

4) Tête imberbe à gauche, cheveaux bouclés, mais la corne de la divinité des eaux a disparu; toujours de bon style.

5) La même tête mais les mèches de cheveux encadrant le front et les tempes sont traitées en forme de grands crochets s'étirant en arrière; toujours de bon style.

6) Tête à gauche, mais avec la chevelure —a peine ondulée revenant en frange sur le front.

7) Tête à gauche avec le même traitement de la chevelure que le n° 5 mais avec la signature de graveur ATPI formant des favoris qui la dissimule; bon style.

8) La même tête mais avec la signature en lettres grecques PAR bon sytle.

9) La même tête mais avec la signature MA; bon style.

10) Tête à gauche de moins bonne gravure et, notamment de plus faible relief; devant N.

11) La même tête à droite, devant N.

12) La même tête à nouveau à gauche; derrière la nuque N.

13) Tête à droite derrière la nuque en lettres grecques PN; de gravure négligée[7].

14) Tête à gauche derrière la nuque NΛ ou NA.

15) Tête à gauche derrère T.

16) Tête à gauche devant ω.

17) Tête à gauche reprenant le modèle des mèches traitées en crochets du n° 5 mais de gravure négligée et sans relief; coin mal centrés, presque toujours plus large de les flans au droit comme au revers où la gente de la roue disparaît.

18) Tête à gauche de gravure très frustre; module plus petit (7/8 mm au lieu de 9/10 mm).

S'il est tout à fait impossible de proposer une date pour chacun de ces groupes ni même d'en assurer la rigoureuse succession telle qu'elle est ici proposée, quelques repères chronologiques jalonnent cependant leur approximative succession.

Et tout d'abord l'un de ces repères est donné par la différenciation des stocks d'argent utilisés pour la frappe des drachmes et des oboles. Les analyses ont en effet montré qu'aucune division, excepté le diobole à la tête d'Athéna et à l'aigle, n'avait été émise pendant toute la première partie du monnayage de la drachme dite légère, c'est-à-dire de la première à la neuvième inclusivement de ses onze séries, soit de la fin du IIIe siècle au début du Ier siècle, mais que la fabrication de l'obole pouvait fort bien avoir repris entre c. 70 et 49 av. J.C.[8]. Sur le témoignage de quelques trésors mais surtout celui du matériel numismatique recueilli dans des couches archeologiques bien datées, de possible, cette reprise des frappes divisionnaires, devient certaine. Il apparaît en effet que les oboles des séries 10 à 18 se trouvent exclusivament dans un contexte du Ier siècle. En revanche le trésor d'Entremont, forcément antérieur à la destruction de cet opidum en 123, contient des pièces du groupe 8 comme le trésor de Saint-Romans[9]. Les trésors de Lattes[10] quant à eux, n'ont reçu aucune monnaie signée des groupes 7, 8 et 9.

L'arrêt des émissions d'oboles doit être par conséquent situé entre les groupes 9 et 10 et ne peut être postérieur à la création de la drachme légère à l'occasion de la deuxième guerre punique.

La lecture du tableu II, qui réunit les résultats de l'enquête métrologique faite sur chaque groupe séparément, suggère, si l'on veut bien tenir compte de l'interruption des émissions entre c. 210 et c. 70, de même que de la brève mise en circulation d'une drachme de 3,75 g. vers 360, quelques réflexions sur les corrélations d'ordre pondérales s'établissant de l'unité, lourde ou légère, aux divisions dont les types restent presque immuablement les mêmes, mais dont la taille semble, elle, avoir changé. (Tableau II).

Les poids moyens des groupes 1, 2 et 3 constituent un ensemble très homogène, variant entre 0,76 g. et 0,70 g. avec une moyenne à 0,73 g. La drachme correspondant à une telle obole devrait peser environ 4,38 g., poids nettement supérieur à celui de la pièce créée vers 360 av. J.C. En revanche, les poids des groupes 4 à 9 varient entre 0,66 g. et 0,52 g. avec une moyenne à 0,60 g. ce qui correspond à une drachme de 3,60 g. c'est-à-dire, avec une correction d'un quart d'obole, au poids de la première monnaie au type d'Artémis.

Enfin les poids moyens des groupes 10 à 17, varient entre 0,54 g. et 0,38 g. avec una moyenne de 0,44 g. Cette dernière valeur correspond en fait très exactement au 1/6e de la pièce de 2,65 g.

Ainsi, lorsque l'obole, dérivée de la piéce portant la tête d'un démon des eaux avec la légende grécque LAKYDON puis avec la légende grecque MASSALI se fige dans sa forme définitive en gardant au droit le souvenir de la divinité éponyme du port phocéen sous les traits d'un jeune homme et renvoyant au revers la mention du nom de la cité, réduit à ses deux lettres initiales MA dans les cantons d'une roue à quatre rayons, cette obole donc, qui pèse 0,73 g., est conforme à une obole de poids attique. Cet étalon était largement répandu autour de la Méditerranée à la fin du Ve et au début du IVe siècle, et, en s'y conformant, Marseille se révèle agir comme la Sicile et Rhégion[11].

Mais lorsque vers 360 peut-être, la décision fut prise de mettre en circulation une drachme, elle fut accompagnée par celle d'abandonner le système attique. Si le style des graveurs syracusains devait influencer la création du droit à la tête d'Artémis, ce fut à Vélia, que Marseille emprunta son revers, substituant son nom à celui de la cité soeur sous un lion passant à droite, dû probablement au même graveur. Mais en même temps elle devait adopter. fait remarquable, le même système pondérale, puisque la drachme lourde de 3,75 g. pèse la moitié du statère ou didrachme campaien de 7,5 g.[12]. Si, comme nous l'avons dit, les émissions de cette remarquable pièce on été rares et de faible volume, il n'en n'a pas été de même de la pièce divisionnaire qui l'accompagnait. En effect six groupes successifs d'oboles ressortissent au nouveau système pondéral, prouvant que leur fabrication se poursuivit longtemps après qu'eut cessé celle de la drachme. Par ailleurs les trésors témoignent[13] éloquemment de l'importance du volume des émissions constituant ces groupes. Ces émissions se trouvent cependant ramenées dans un espace chronologique beeucoup plus restreint qu'on ne l'a cru longtemps, depuis que l'on sait qu'elles cessèrent avec la création de la drachme légère, au moment de la seconde guerre punique. Ainsi les frappes des divisions d'argent ont dû être particulièrement abondantes au IVe—IIIIe siècle, et il faut résolument remonter les dates d'enfouissement des grands trésors d'oboles auxquels jusqu'ici seule la chute d'Entremont, en 123, fixait un *terminus ante quem.*

Quand Marseille préta à Rome le concours de sa flotte contre Annibal, pour faire face aux dépenses occasionnées par l'armement des navires et par le paiement des équipages, elle se livra à une réforme de son système monétaire plus radicale encore que celle qu'elle avait réalisé un siècle et demi plus tôt. A côté de la drachme au poids de celle frappée à Corinthe et en Illyrie, elle introduisit le bronze comme monnaie divisionaire. Mais au Ier siècle, sous l'influence de ses voisins qui émettaient de petites pièces d'argent, elle revint à l'obole, cette fois au poids de 0,44 g., après l'essai éphémère d'un diobole de 0,85 g. Cette ultime division en métal blanc, émise assez abondamment est de fabrication hative et négligée. Les écarts de poids, considerables par rapport à l'unité jouent cependant sur une quantité de métal si faible qu'il semble plus vraisemblabe d'y voir de la négligence dans l'ajustage des flans plutôt que la volonté délibérée de mettre sur le marché conjointement des oboles et des hémi-oboles. H. Rolland, que les poids du trésor d'Avignon gravitant entre 0,29 g. et 0,34 g., faisait pencher pour cette solution, reconnaissait pourtant qu'elle était "gênante en raison d'une similitude de type, pouvant créer, dans la circulation, une confusion entre espèces ne portant pas d'indication de valeur"[14]. Ainsi les seules hémi-oboles ayant réellement existé sont les oboles que l'on trouve coupées en deux dans le trésor du Castelet de Fontvieille.

Au terme de cette enquête qui nous a conduite à approfondir les recherches de J.Cl. Richard et L. Villaronga, nous sommes amenée à nous séparer de ces auteurs quand ils voient dans le système marseillais un cas original en Méditerranée occidentale. Nous pensons en effet avoir montré que les variations métrologiques de la monnaie de Marseille sont un fidèle reflet de ses rapports avec la Sicile, la Grande Grèce — plus précisément Vélia — et enfin Rome elle-même. En revanche l'éphémère communauté d'étalon monétaire avec Emporion, au temps où elle frappait des oboles à la tête d'Athéna et à la chouette avec les lettres EM oboles pensant c. 0,76 g., mise en lumière par les mêmes auteurs, n'est que confirmée[15]. Nous ajouterions qu'un autre rapprochement peut être fait entre le monnayage marseillais et son ancienne fondation espagnole. Ce rapprochement intervient à la fin du IIIe ou au tout début du IIe lorsque les deux cités abandonnèrent la frappe de monnaies divisionnaires d'argent pour les remplacer par un monnayage de bronze.

TABLEAU I

		Nombre d'exemplaires	Poids moyen	S	Intervalle de confiance
Drachme lourde		23	3.75	0.09	3.66 – 3.84
Drachme légère					
I	série 1	7	2.65	0.03	2.62 – 2.68
	" 2	2	2.68		
	" 3	30	2.66	0.08	2.58 – 2.74
	" 4	80	2.67	0.07	2.60 – 2.74
II	" 5	7	2.63	0.06	2.57 – 2.69
	" 6	51	2.66	0.07	2.59 – 2.73
	" 7	103	2.67	0.17	2.50 – 2.84
III	" 8	42	2.69	0.08	2.61 – 2.77
	" 9	56	2.67	0.11	2.56 – 2.78
	" 10	83	2.60	0.16	2.44 – 2.76
	" 11	55	2.65	0.13	2.47 – 2.73

TABLEAU II

	Nombre d'exemplaires	Poids moyens Groupes	Poids moyens Classes	S	Intervalle de confiance
1	26	0.73		0.1	0.63 – 0.83
2	11	0.70	0.73	0.05	0.65 – 0.75
3	27	0.76		0.08	0.68 – 0.82
4	7	0.66		0.06	0.60 – 0.72
5	7	0.65		0.07	0.58 – 0.72
6	13	0.60	0.60	0.07	0.53 – 0.67
7	7	0.61		0.01	0.60 – 0.62
8	3	0.52		0.01	0.48 – 0.50
9	7	0.57		0.1	0.47 – 0.67
10	2	0.48			
11	2	0.48			
12	2	0.40			
13	5	0.54		0.01	0.53 – 0.55
14	6	0.44	0.44	0.08	0.36 – 0.52
15	2	0.46			
16	2	0.44			
17	23	0.48		0.08	0.40 – 0.56
18	27	0.34		0.1	0.32 – 0.35

NOTES

1. Jean-Claude RICHARD et Léandre VILLARONGA, *Recherches sur les étalons monétaires en Espagne et en Gaule du sud antérieurement à l'époque d'Auguste,* dans *Mélanges de la Casa de Velazquez,* IX, 1973, p. 81-131. Cité plus loin *Recherches sur les étalons monétaires.*

2. *Recherches sur les étalons monétairees* p. 85.

3. Pour le premier monnayage dit du "type d'Auriol" voir Andréas FURTWÄNGLER, *Monnaies grecques en Gaule, Le trésor d'Auriol et le monnayage de Marseille* 525/520 – 460 av. J.–C.

4. Monique CLAVEL, *Marseille grecque,* Marseille 1977, p. 100.

5. Jean-Noël BARRANDON – Claude BRENOT, Recherches sur le monnayage d'argent de Marseille, MEFRA, 90, 1978, 2, p. 637-650.

6. Henri ROLLAND, *Deux dépôts de monnaies massaliotes, RN* 1970, p. 106.

7. Cette monnaie dont le monogramme est le même que celui de la drachme de Glanum, a été attribuée à cette cité, il faudrait, en ce cas, qu'elle ait frappé des divisions d'argent quand Marseille elle-même avait cessé d'en émettre.

8. Claude BRENOT, *Nouvelles recherches sur le monnayage d'argent de Marseille du IVe au Ier siècle av. J.C.* A paraître dans les Actes du IXe Congrès International de Numismatique, Berne, 1979.

9. H. ROLLAND, *Trouvaille d'Entremont, RN* 1959-1960, p. 37-51.

10. R. MAJUREL, J. ARNAL et H. PRADES, *Le trésor d'oboles massaliotes de Lattes,* dans *Ogam,* XVIII, 1966, p. 275-283.

11. F. VILLARD, *La céramique grecque de Marseille,* Paris 1960, p. 103 propose déjà l'usage de l'étalon attique à Marseille, mais au moment de la création de la drachme légère dont il fait un tétrobole. Il suggère par ailleurs l'emprunt antérieur de la métrologie en usage à Syracuse en même temps que l'adoption du Type de l'obole à la roue.

12. Les valeurs données pour les étalons attique et campanien sont celles que l'on trouvera dans Colin KRAAY, *Archaïc and classical greek coins,* Londres 1977, Appendix 1, weight stands p. 329-330.

13. La majorité des trésors d'oboles rassemblent un grand nombre de monnaies "plusieurs centaines" à Chambalud (Isère); "une grande quantité à Bourg" (Ain) 7 000 à Saint Gervais (Drôme); 1 265 à Avignon (Vaucluse); 4 000 à Ansouis (Vaucluse); 1 000 à Vitrolles (Bouches-du-Rhône); 1 400 à Entremont (Bouches-du-Rhône); 4 000 à Fontes (Hérault).

14. H. Rolland, *Deux dépôts...* p. 107.

15. *Recherches sur les étalons monétaires...* p. 98-99.